

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision du 2 juillet 2019 portant désignation d'un représentant de l'État
au conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 7-1°(a),

Décide:

Article 1^{er}

Est désigné membre du conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom, en qualité de représentant de l'État:

Au titre des ministres chargés de l'industrie et des communications électroniques

M. POSTEL-VINAY (Grégoire), chef de la mission stratégie et études économiques à la direction générale des entreprises, en remplacement de Mme DEBERNARDI (Linda).

Article 2

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 2 juillet 2019.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du conseil général
de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
LUC ROUSSEAU